

Grâce au renouvellement anticipé de sa flotte, Corsair rétablit la ligne Mayotte / Orly à partir du 12 décembre 2020

Rungis, le 22 septembre 2020

Après deux ans d'absence, Corsair rétablit la desserte de Paris au départ de Mayotte à raison de deux vols hebdomadaires dès le samedi 12 décembre. Les liaisons seront assurées via l'île de la Réunion. Acteur historique dans l'océan Indien, Corsair affirme ainsi sa volonté de conforter son rôle majeur sur les dessertes domiennes en faveur de la continuité territoriale.

Présente depuis 2007 sur Dzaoudzi, Corsair avait dû annoncer en 2018 l'arrêt de la desserte, contrainte par l'utilisation du B747 qui ne pouvait pas atterrir à l'aéroport de Pamandzi en raison d'une piste trop courte. Le renouvellement anticipé de la flotte et le passage en tout Airbus permet aujourd'hui à Corsair de s'installer durablement sur Mayotte avec des vols toute l'année, sans aucune contrainte technique liée aux infrastructures aéroportuaires.

Le retour de Corsair dans le ciel mahorais renforce sa position d'acteur historique majeur sur les dessertes domiennes et marque sa volonté de continuer à faciliter les déplacements et assurer la continuité territoriale. Corsair développe non seulement les connexions sur le trafic long courrier mais également sur le réseau régional Mayotte / Réunion, et permet ainsi d'offrir plus de choix pour mieux répondre aux attentes des clients et stimuler les échanges.

La présence de Corsair apportera désormais plus de flexibilité en termes d'horaires et de jours de vols. Grâce à des tarifs attractifs dans chacune de ses trois classes de voyages, le transport aérien deviendra accessible à un plus grand nombre de personnes. La ligne sera opérée en Airbus A330.

A l'occasion du lancement de cette nouvelle desserte, Corsair lance des tarifs promotionnels A/R :

Mayotte - La Réunion 158 € *

Mayotte - Paris-Orly 428 € *

Corsair proposera deux vols hebdomadaires Mayotte/Paris, via la Réunion :

- départ Mayotte à 16h30 les mardis et samedis pour une arrivée à 7h35 à Paris Orly
- départ de Paris à 21h20 les lundis et vendredis, pour un atterrissage prévu le lendemain à 14h45 à Mayotte.

Corsair proposera deux vols hebdomadaires à destination de la Réunion les mardis et samedis.

- départ de Mayotte à 16h30 / arrivée à 19h45
- départ de la Réunion à 13h35 / arrivée à 14h45

Pascal de Izaguirre, Président-Directeur général, se réjouit « *Nous sommes très heureux d'annoncer notre retour sur Mayotte qui s'inscrit dans notre politique de desserte des DOM, où notre présence et notre implication sont très fortes en tant qu'acteur historique sur ces destinations. L'ouverture de la ligne marque notre volonté de dynamiser les échanges économiques et touristique de l'île. Dans un premier temps, nous allons opérer des vols via la Réunion, mais grâce à la croissance de notre future flotte, nous pourrions envisager à terme d'opérer des vols directs Orly-Dzaoudzi* »

Les réservations sont d'ores et déjà disponibles dans votre agence habituelle et sur le site Corsair.fr.

* tarif TTC sans bagage à partir de – Conditions sur www.corsair.fr



A propos de Corsair International

Compagnie aérienne française régulière et spécialiste du long courrier international, Corsair emploie 1100 collaborateurs. Elle transporte 1 200 000 passagers par an. Corsair International opère des vols réguliers vers les Caraïbes (Guadeloupe et Martinique), l'océan Indien (La Réunion, l'île Maurice), l'Afrique (Côte d'Ivoire) et le Canada (Montréal)

Contacts Presse

Martine Haas – Directrice communication – mhaas@corsair.fr

Sandrine Guillemain – Responsable communication – sguillemain@corsair.fr – 01 81 94 10 81